

Vos questions / nos réponses

## subutex

Par [Profil supprimé](#) Postée le 23/10/2013 15:24

Bonjour, je vous écris car j'ai besoin d'aide, voilà j'ai 23 ans et ça fait 6 ans que je suis sous subutex (4 mg par jour) à cause d'une forte dépendance à l'héroïne. Durant ses 6 années je continuais de prendre de l'héroïne en parallèle de mon subutex, j'ai été 3 ans en grosse dépression sous traitement très lourd et il y a un peu moins de 1 an je suis parti de chez moi dans le Jura pour couper contact avec toute mes anciennes fréquentations et essayer de me sortir de toutes ses merdes. Me voilà à Lyon où j'ai réussi à me sortir plus ou moins de ma dépression et arrêté mon traitement d'anti-dépresseur, etc... tout seul par mes propres moyens mais le subutex je n'y arrive pas, je suis pas assez forte pour m'en sortir toute seule car je suis plus en contact avec ma famille, je vis avec mon copain depuis 5 mois mais il n'a jamais touché à toutes ses merdes donc il ne me comprend pas et c'est très dur car je me sens seule. Mon soucis est non seulement ça mais j'ai plus de cmu (le dossier est en cours de traitement) je n'ai aucun revenu par mois donc je ne peux pas aller au médecin ni acheter mon subutex et c'est assez souvent que je suis en crise de manque, jusqu'à présent c'est un ami qui me dépannait en subutex mais là il ne peut plus m'aider. Comment je pourrais faire svp pour en avoir gratuitement le temps d'avoir ma cmu ? car là il m'en reste que pour tenir que demain et après j'en aurai plus et je ne peux plus me retrouver en manque c'est trop dur, je commence à craquer moralement. Merci de votre aide.

---

### Mise en ligne le 24/10/2013

Bonjour,

Nous tenons tout d'abord, à la lecture de votre message, à saluer le chemin parcouru ces derniers temps. Après plusieurs années douloureuses, vous êtes en train de vous reconstruire, et nous souhaitons que cela se poursuive.

Vous avez arrêté votre traitement antidépresseur seule, et êtes aujourd'hui en difficulté avec le Subutex car l'ami qui vous en fournissait ne peut plus le faire. L'arrêt brutal de ce traitement conduit en effet à un syndrome de sevrage, c'est pourquoi il est nécessaire d'en diminuer très progressivement les doses.

Vous nous dites vous être "plus ou moins sortie de votre dépression", mais sur le point de "craquer moralement". Afin de faire le point sur votre situation, nous vous encourageons à prendre contact avec l'un des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) de Lyon (coordonnées en fin de message). Vous pourrez alors envisager les possibilités d'accompagnement compte tenu de votre

situation (dossier CMU en cours de traitement) et être soutenue dans la poursuite de vos démarches par des personnes spécialisées.

Pour d'autres informations, ou pour en parler de vive voix, vous pouvez appeler l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Bien cordialement.

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

### **[CSAPA du GRIFFON - ARIA](#)**

16 rue Dedieu  
**69100 VILLEURBANNE**

**Tél :** 04 72 10 13 13

**Site web :** [www.oppelia.fr/etablissement/aria-lyon/](http://www.oppelia.fr/etablissement/aria-lyon/)

**Secrétariat :** Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h , jeudi de 9h30 à 13h et de 17h30 à 19h, vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 16h

**Accueil du public :** Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h , jeudi de 9h30 à 13h et de 17h30 à 19h, vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 16h

**Consultat° jeunes consommateurs :** Mardi et mercredi de 14h à 18h, des rendez-vous peuvent être ponctuellement proposés en dehors de ces horaires

[Voir la fiche détaillée](#)

### **[CSAPA LYADE - ARHM - LYON](#)**

31, rue de l'Abondance  
**69003 LYON**

**Tél :** 04 72 84 62 00

**Site web :** [lyade.arhm.fr/index.php](http://lyade.arhm.fr/index.php)

**Secrétariat :** Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h - le mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h

**Accueil du public :** Lundi de 9h à 13h à 18h, mardi de 9h à 13h et de 13h30 à 19h, mercredi de 9h à 13h et de 13h30 à 19h, jeudi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h30, vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h

**Consultat° jeunes consommateurs :** Lundi de 13h à 17h30, mardi de 16h à 19h, mercredi de 13h à 19h, jeudi de 14h à 16h, vendredi de 11h30 à 12h30 et de 14h à 17h

[Voir la fiche détaillée](#)